

NATIONS UNIES

Assemblée générale



QUARANTE-HUITIEME SESSION

Documents officiels

TROISIEME COMMISSION
58e séance
tenue le
jeudi 16 décembre 1993
à 15 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 58e SEANCE

Président : M. KUKAN (Slovaquie)

SOMMAIRE

POINT 114 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME (suite)

- b) QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME, Y COMPRIS LES DIVERS MOYENS QUI S'OFFRENT DE MIEUX ASSURER L'EXERCICE EFFECTIF DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES (suite)

ACHEVEMENT DES TRAVAUX

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-0794, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.3/48/SR.58
21 décembre 1993

ORIGINAL : FRANCAIS

La séance est ouverte à 15 h 25.

POINT 114 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME (suite)

b) QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME, Y COMPRIS LES DIVERS MOYENS QUI S'OFFRENT DE MIEUX ASSURER L'EXERCICE EFFECTIF DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES (suite) (A/48/210-E/1993/89, A/48/283, A/48/340, A/48/342, A/48/425, A/48/509 et Add.1, A/48/510, A/48/575, A/48/576, A/48/589, A/48/590; A/C.3/48/7 et A/C.3/48/8)

1. M. KEDZIA (Pologne), auquel s'associe Mme KOFLER (Autriche), se félicite de l'adoption, par la Commission, du projet de résolution tendant à créer un poste de haut commissaire aux droits de l'homme. Il rend hommage au Président du Groupe de travail de la Commission chargé d'examiner la question de la création de ce poste, M. Ayala Lasso, et les Ambassadeurs du Brésil et de Singapour, MM. Saboia et Chew, pour la manière remarquable dont ils ont mené les travaux du Groupe de façon à dégager un consensus. Nul doute que ce consensus constituera un bon point de départ pour les travaux du futur haut commissaire aux droits de l'homme.

2. M. DEKANY (Hongrie) dit qu'il s'associe pleinement à la déclaration faite, au nom des Etats d'Europe orientale, par le représentant de l'ex-République yougoslave de Macédoine concernant la création du poste de haut commissaire aux droits de l'homme. La délégation tient à féliciter et à remercier de ses excellents travaux l'Ambassadeur de l'Equateur et Président du Groupe de travail, M. Ayala Lasso. M. Dekany ajoute qu'il souhaite que sa déclaration soit consignée dans le compte rendu analytique de la séance.

3. M. AYALA LASSO (Equateur) se déclare très sensible aux témoignages de gratitude que les délégations lui ont adressés à la 57e et à la présente séance. Il tient à souligner que les Ambassadeurs du Brésil et de Singapour, MM. Saboia et Chew, ont accompli un remarquable travail en résolvant les problèmes les plus épineux que posait la création du poste de haut commissaire aux droits de l'homme et que, par conséquent, les éloges qui lui ont été adressés leur reviennent autant qu'à lui-même.

4. Le Groupe de travail chargé d'examiner la question de la création d'un poste de haut commissaire aux droits de l'homme va désormais aborder la deuxième étape de son mandat. Lors de la dernière réunion du Groupe, l'intervenant a demandé à tous les membres de réfléchir à la manière dont le Groupe pourrait poursuivre utilement ses travaux et de lui soumettre leurs idées pour qu'il puisse ensuite faire une synthèse de la question. Il a l'intention de convoquer le Groupe à la mi-janvier afin de proposer un plan de travail.

5. L'intervenant remercie le Président de la Commission et les membres du Groupe de travail de leur très précieuse coopération.

6. Le PRESIDENT déclare clos l'examen du point 114 b) de l'ordre du jour et propose que le Comité prenne note des documents ci-après :

(Le Président)

A/48/44 et Add.1 : Rapport du Comité contre la torture

A/48/283 : Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'observation des Nations Unies chargée de la vérification du référendum en Erythrée

A/48/425 : Rapport du Secrétaire général sur le respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats en ce qui concerne les processus électoraux

A/48/520 : Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture

A/48/556 : Note du Secrétaire général sur l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre

A/48/560 : Rapport du Secrétaire général sur le financement et la dotation en effectifs suffisants pour assurer les opérations des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

A/48/576 : Note du Secrétaire général sur le droit au développement

A/48/577 : Note du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme dans le sud du Liban

A/48/589 : Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Centre pour les droits de l'homme du Secrétariat

A/48/590 : Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes

A/48/92-S/25341 : Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme dans le territoire de l'ex-Yougoslavie

ACHEVEMENT DES TRAVAUX

7. Il est procédé à un échange de félicitations et de remerciements auquel participent M. Do NASCIMENTO (Angola), au nom du Groupe des Etats d'Afrique, M. ASAHI (Japon), au nom du Groupe des Etats d'Asie, M. PANEV (ex-République yougoslave de Macédoine), au nom du Groupe des Etats d'Europe orientale, et M. AYALA LASSO (Equateur), au nom du Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes.

8. M. CABRAL (Portugal), prenant la parole au nom des Etats d'Europe occidentale et autres Etats et de l'Union européenne, dont son pays assume actuellement la présidence, rend hommage, comme les délégations qui ont pris la parole avant lui, au Président de la Troisième Commission qui, par sa compétence professionnelle, son savoir-faire diplomatique et sa cordialité, a beaucoup contribué au succès des travaux de la Troisième Commission. Il remercie également les membres du Bureau ainsi que Mme Kamal qui remplit pour la dernière fois les fonctions de secrétaire de la Commission.

/...

9. M. KUEHL (Etats-Unis d'Amérique), prenant la parole en tant que représentant du pays hôte, dit que sa délégation fait pleinement sien l'hommage que les délégations qui l'ont précédée, en particulier la délégation du Portugal, a rendu au Président de la Troisième Commission. Il ajoute que toutes les délégations ont également une dette de reconnaissance envers l'Ambassadeur de l'Equateur, M. Ayala Lasso, pour la façon remarquable dont il a conduit les travaux du Groupe de travail chargé de la question du Haut Commissariat aux droits de l'homme. A cet égard, il tient aussi à remercier de leur précieuse contribution les Ambassadeurs du Brésil et de Singapour. Enfin, il rend hommage à Mme Kamal pour les grands services qu'elle a rendus, pendant de longues années, à la Troisième Commission.

10. Le PRESIDENT remercie les délégations des aimables paroles qu'elles lui ont adressées ainsi qu'aux membres du Bureau. De son côté, il leur sait gré du soutien qu'elles lui ont apporté tout au long de la présente session. Il remercie également Mme Kamal dont les conseils et la grande expérience lui ont été particulièrement précieux. Enfin, il exprime sa gratitude au personnel des services de conférence et souhaite à tous une excellente fin d'année.

La séance est levée à 16 h 10.